

Communiqué de presse

Réquisition des travailleurs des raffineries : Le gouvernement a fait le choix de la violence !

La première ministre a demandé aux préfets de réquisitionner l'ensemble des travailleurs d'Esso- Exxon mobil. Pour autant celle-ci n'est pas nécessaire et est illégale sur le plan juridique.

Comme l'a rappelé l'OIT dans sa condamnation de la France en 2010, la réquisition ne doit concerner que les activités essentielles tels que véhicules de secours, ambulances, de sécurité etc.

Cette réquisition est une attaque violente contre le droit de grève inscrit dans la constitution.

La CGTR apporte son total soutien aux salariés des raffineries en lutte pour des augmentations de salaires. Ces revendications ne peuvent être remises en cause quand l'inflation galope, quand les profits des entreprises sont indécents comme les augmentations de leurs dirigeants (+52 % pour celui de Total Énergie en 2021, pour un salaire annuel de 5,9 millions d'euros).

L'urgence est de satisfaire les revendications légitimes des salariés !

Dans le cadre de l'appel national unitaire et interprofessionnel, la CGTR appelle à un rassemblement **le mardi 18 octobre 2022 à partir de 16h00** devant la préfecture à Saint-Denis, pour l'augmentation des salaires et la défense du droit de grève.